

## VIVRE

A

# MOUTHIERS- SUR-BOEME

### LE FAIT DU MOIS

Voilà la rentrée. J'espère que chacune et chacun d'entre vous aura mis à profit la période de vacances pour renfler ses batteries et partir d'un bummied vers le prochain niveau.

Cet hiver, les personnes désireuses l'assurant, pourront la passer au Foyer Résidence dont la mise en service est prévue le 1<sup>er</sup> Novembre. La directrice est recrutée.

Il s'agit de Madame MUSSETIN précédemment secrétaire au Foyer Résidence de SAINT-MICHEL. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Notre hôtel également la bienvenue à Monsieur Daniel le nouveau Directeur du groupe scolaire. Il était précédemment Directeur de l'école française de WASHINGTON. Espérons que les conditions de

travail à MOUTHIERS ne lui feront pas regretter son choix. Il m'a dit avoir été très favorablement impressionné par l'architecture du groupe scolaire et par ses équipements.

Accueillons aussi les nouvelles institutrices : Mademoiselle BERNY Françoise chargée des remplacements sur le secteur, et Madame MORATILLE ROULLET RENOUEAU Pascale, qui partagera l'enseignement au CP avec Mademoiselle DUCONGE.

Afin de faire face à la confection des repas au foyer-résidence, la cuisine du groupe scolaire a reçu de nouveaux équipements :  
- four mieux dimensionné et plus moderne;  
- cellule de refroidissement rapide;  
- chambre froide;  
- trancheuse à jambon et à viande;  
- billot à découper;

### RENTREE DES CLASSES AU GROUPE SCOLAIRE

La rentrée des classes aura lieu au groupe scolaire le mardi 8 Septembre à 8 HEURES 45. Le Directeur se tiendra à la disposition des familles le samedi 5 Septembre de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

- chariots de transport et containers correspondants.

Tout est donc en place pour aborder, dans de bonnes conditions, l'année qui vient. J'en profite pour remercier toutes les personnes, en particulier de la commission communale d'action sociale qui ont donné beaucoup de leur temps pour que nous soyons prêts au bon moment. C'est par la participation de chacun que notre collectivité peut se flatter d'avancer harmonieusement.

Le Conseil Local (COPE) de MOUTHIERS tiendra une permanence à la Maison Pour Tous les samedis 12 septembre et 19 septembre de 9 heures à 12 heures pour les assurances MAE, les adhésions au Conseil Local, les abonnements aux revues et tous renseignements.

L'Assemblée Générale des Parents d'Elèves de MOUTHIERS se tiendra le VENDREDI 25 SEPTEMBRE à 20 heures 30 à la Maison Pour Tous.

L'Association E.A.S.B.K. (Echanges et Amitiés avec les SAABA et BENEBNOOMA de KOUDOUKOU) et le Conseil Local des Parents d'Elèves de MOUTHIERS, organisent le SAMEDI 3 OCTOBRE à la salle polyvalente, un dîner dansant (paëlla). Au cours de cette soirée vous pourrez assister à un spectacle de danses et musiques africaines par le groupe des SAABA.



REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 9 JUILLET 1987

RAMASSAGE DES ORDURES  
MÉNAGÈRES

Le prix annuel du ramassage des ordures ménagères était passé, au printemps, de 62000F à 72000F, soit environ 32F par habitant. L'entreprise DOGNETON demande une augmentation portant le coût annuel à 111 700 F soit 50F par habitant.

Le Conseil Municipal accepte, à compter du 1<sup>er</sup> Août, une augmentation qui portera le coût, en année pleine, à 87 000F, entrant dans le cadre de la dépense inscrite au budget 1987. La situation sera réexaminée en fin d'année.

AUGMENTATIONS DIVERSES  
CANTINE SCOLAIRE :

A compter de la rentrée scolaire :

- école élémentaire : passant de 7F à 7,20F (il y a déjà eu une augmentation à Pâques).

- école maternelle : passant de 6,45F à 7F (il n'y a pas eu d'augmentation).

- enseignants : passant de 14F à 14,40F.

RAMASSAGE SCOLAIRE :

La carte mensuelle passe de 40F à 42 F.

LOYERS COMMUNAUX :

Augmentation de 3,50% à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 87.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

M. le Maire rappelle que le Foyer Résidence doit ouvrir ses portes le 1<sup>er</sup> novembre 87 et qu'il sera géré par

le Centre Communal d'Action Sociale.

Il explique que ce centre a besoin d'un

apport financier provisoire pour débuter sa gestion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide

d'effectuer une avance de trésorerie de 150 000 F pour le Centre Communal

d'Action Sociale.

LOTISSEMENT LES AGRIERS

Le Conseil Municipal s'engage, en tant que Maître d'Ouvrage, à réaliser les travaux d'aménagement du carrefour entre le CD 12 et la voie de desserte du lotissement des agriers, conformément au projet établi par la DDE et sous réserve de l'acceptation par la commune d'une convention à venir entre elle-même et le lotisseur.

Il sollicite le concours de la DDE pour l'étude et la direction des travaux.

MODIFICATIONS DU P.O.S.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 14 Mai 87 apportant des modifications au Plan d'occupation des Sols en application de l'article L 123-4 2<sup>e</sup> alinéa du Code de l'Urbanisme.

Il explique au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu d'apporter une nouvelle modification au lieu-dit "les fayards". Après avoir examiné la demande

le Conseil Municipal accepte de modifier le POS de

la façon suivante :

au lieu-dit "les fayards", la parcelle B 280 située

en zone UC est à rattacher à la zone NC ; une partie

des parcelles B 41 et B 28 situées en zone NC est à

rattacher à la zone UC.

Cette modification figurera sur l'arrêté municipal prévoyant l'enquête d'utilité publique.

LOGEMENT DE DIRECTEUR AU GROUPE SCOLAIRE

Le groupe scolaire, construit en 1976, n'a jamais été pourvu d'un logement de fonction, ce qui représente un handicap quant à la stabilité des directeurs dans le poste, d'une part, et quant à la surveillance des locaux d'autre part.

En conséquence, le Conseil Municipal décide la construction d'un logement de fonction de Directeur.

COLLEGE DE VILLEBOIS-LAVALETTE

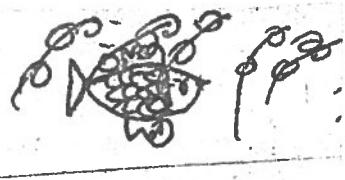
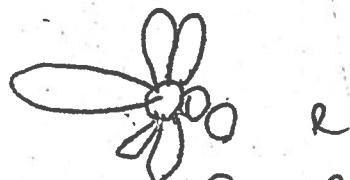
M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention à passer entre la commune et le SIVOM de VILLEBOIS, portant sur la participation de la commune aux travaux devant être effectués au collège de VILLEBOIS-LAVALETTE. En effet, un élève de MOU-THIERS fréquente ce collège.

INFORMATISATION LISTE  
ELECTORALE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition faite par le Conseil Général concernant l'établissement des listes électorales informatisées. Cette gestion informatisée jusqu'alors par le Centre Départemental de gestion de la fonction publique territoriale est transférée à l'Agence Départementale d'Aménagement Rural et d'Aide aux Collectivités (ADARAC).

GEOMÈTRES DU CADASTRE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre reçue du Syndicat National des agents de la Direction Générale des Impôts traitant de l'avenir du service public cadastral. Après lecture de cette lettre et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son soutien à l'action que veulent entreprendre les géomètres et agents de terrain du cadastre pour maintenir un service public et exercer toutes les missions qui ont été les leurs jusqu'à ce jour.



## RESULTATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT

### CATEGORIE MAISONS FLEURIES

1<sup>er</sup> prix: Mme CHAGNAUD Antoine, 2<sup>e</sup> Mme TROUBAT, 3<sup>e</sup> Mme GAUTHIER Ginette, 4<sup>e</sup> M. NICOLEAU J-Marcel, 5<sup>e</sup> ex Mme AUBRON, M. BASLAND Emile, 7<sup>e</sup> M. GUIBRETEAU, 8<sup>e</sup> M. GROLLEAU.

Le jury a aussi remarqué le fleurissement des maisons des personnes suivantes: M. ou Mme AUDOUIN Annie, BASIN, BASLAND Michel, BOUDIN, Abbé BONNAUD, CHARRIER CLÉNET, DESRAUD, DOGNETON, GOLLAUD, ELISSALDE, GIET, CONCALVES, GOREAU, JACQUIL-LAPD, JOSSET Marguerite, LAFARGE Gabrielle, LINERAT, MARCHAISSE, MARCHAND, MAURET, MILLET, MONGALVY, ROMPEX Daniel, PERRAIS, MERIN, APICHET, ROTTIER Odette, ROFFEAUD, RIVET Jeanette, ROY, SAVIN Pascal,

### CATEGORIE FERMES FLEURIES

1<sup>er</sup> prix Mme DEVIGNE, 2<sup>e</sup> Mme TROUBAT, 3<sup>e</sup> Mme GAUTHIER Ginette, 4<sup>e</sup> M. NICOLEAU J-Marcel, 5<sup>e</sup> ex Mme AUBRON, M. BASLAND Emile, 7<sup>e</sup> M. GUIBRETEAU, 8<sup>e</sup> M. GROLLEAU.

Il est rappelé que le jury ne note pas le fleurissement des maisons et jardins tel qu'il est, mais tel qu'il apparaît depuis la veille publique puisqu'il s'agit de récompenser les efforts faits par chacun pour améliorer le cadre de vie de tous.

Quelle est la meilleure façon d'atteindre ce but? C'est de faire comme MM. Jean PELLET et Rémy GOLMARD qui fleurissent le pied de leur mur, côté route, à l'aide d'une plate-bande de plantes vivaces. Ils ont obtenu les 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> prix des jardins fleuris. Félicitations.



### CATEGORIE JARDINS FLEURIS

1<sup>er</sup> prix M. PELLET Jean, 2<sup>e</sup> M. GOLMARD Rémy, 3<sup>e</sup> M. LUCAS Maxime (la bussière), 4<sup>e</sup> ex M. DUBOIS Michel, M. LAPORTE, 6<sup>e</sup> Mme MORISSET (le rosier), 7<sup>e</sup> M. MULARCZYK, 8<sup>e</sup> M. TEXIER Jean-Pierre, 9<sup>e</sup> M. ARVENNE, 10<sup>e</sup> M. BUDZINSKI, 11<sup>e</sup> ex M. BLEUVAIS, M. HERAUD, 13<sup>e</sup> ex M. BRENON, M. DANEAU, M. MESLIER, M. MOREAU Marcel, M. MOULIGNIER Etienne, M. SAVRES, 19<sup>e</sup> ex Mme ALLEMAND Mme LOUTURIER, M. MESNIER, 22<sup>e</sup> ex M. BOISSARD, M. PASQUIER Marcel, M. TAILOU, 25<sup>e</sup> M. GLAPPIER, 26<sup>e</sup> M. BARS, 27<sup>e</sup> M. GIRARD, 28<sup>e</sup> ex M. BARS, M. DAVID, 30<sup>e</sup> M. DENAUD, 31<sup>e</sup> ex M. GUTHIER Roger, M. LUC.

Et par ordre alphabétique : M. ou Mme ALANORE, ANDRIES, AUDOUIN, BERGEAU Alphonse, BAUDON, BENOIT, BLANCOUIL, Jean-Louis, BOQUET, BONNET Daniel, BORREDON, BOURDEAU, BOUDIS, BRAUD Bernard, BRAULT Yves, BREGEAS Francis, BRISSET, BUISSON, CAIL, CAREL, CHADERNAUD, CHAUVERON, COIFFARD, COUTURIER Alain, DEBEAU, DENEPOLX Lucien, DENOEL, DEVAIN,

DUPON, EDELY, ESELY, FAYET, FERRE, FEUILLATRE, FORGERON, GATINEAU, GERMON Albert, GERMON Robert, GIREAU, GOUET, GOURAUD, HILAIRET, HITIER, DUMEIX, JAVEL Marc, LACHAISE, LACOSTE Eglantine, LALOI, LATOUR, LAURIERE, LAVALLADS, LEBOEUF Fernand, LECHAT, LHOMME, LIMOGES, LIVERTOUX, MANANT, MARANDAT, MARCETEAU, MAROT, MARTYNET, MATTHIEU, MAYOUX, MEJRI, MICHELON, MOREAU Georges, MORISSET Christian, NANGARD, NAZaire, NICOLEAU Claude, PAGNOUX, PASQUIER J-Paul, PERROTIN, PLA Emilio, PONCABARE, POTIER, PROUTEAU, RENON, ROUSSEAU, SARRAZIN, SAUDOUX, SOULARD, SIERRA, SOURY, TASCHER, TETAUD, THOMAS André, TROUSSICOTY, VALIX, VALLAT, VAN DEN BUSSCHE, VEILLARD, VENDEE, VERGNAUD, VIALD, VIDAUD André, VILLECHAILLE



M. et Mme Rémy GOLMARD ont obtenu le 4<sup>er</sup> prix départemental dans la catégorie

## LIBERTÉ ET CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

Se tiennent au restaurant du groupe scolaire.

### 1-GARDERIE

Fonctionnement : tous les jours d'école sauf le samedi de 7H à 9H et de 16H15 à 19H.

#### Tarifs :

127,50F par enfant par mois

100,80F par enfant par mois (si deux enfants ou plus)

12,50F par enfant par jour si exceptionnellement

6,25F par enfant par matinée ou soirée si exceptionnellement.

### 2-CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

#### Fonctionnement :

de 7H à 9H : garderies

de 9H à 17H : activités du centre de loisirs

de 17H à 19H : garderie

Possibilité de fréquentation par 1/2 journées.

#### Tarifs :

31,50F pour une journée entière

15,75F pour une 1/2 journée

Si au moins 2 enfants de la même famille :

25,20F par enfant pour une journée

12,60F par enfant pour une 1/2 journée

Pour le repas, un ticket doit être fourni.

#### Inscription :

Au moment où l'enfant est déposé au Centre.

## PROGRAMME Mois de septembre

### MERCREDI 9 :

Accueil - confection de sachets de lavande

### MERCREDI 16 :

Poterie et plâtre

### MERCREDI 23 :

Sortie à vélo

Jeux de piste

### MERCREDI 30 :

Composition de tableaux "en coquillages et fleurs séchées"

## Mois d'octobre

### MERCREDI 7 :

Jeux informatique

Découverte de MOUTHIERS

### MERCREDI 14 :

Concours de dessin avec prix

Patins à roulettes

### MERCREDI 21 :

Jeux de billes

Sortie (Frégeneuil ou cinéma ou péniche)

## TEINIS

L'école de tennis reprend ses activités le mercredi après-midi pour les enfants de 8 ans et plus. Les inscriptions auront lieu le mercredi 9 Septembre à 14 heures sur les courts. Apporter une photo d'identité.

Coût pour l'année scolaire 87-88 : 300 F (carte et licence comprise), payable 200F à l'inscription et 180 F en janvier.

Des cours pour adultes auront lieu le samedi de 14 h à 15 h pour les joueurs confirmés et de 15 h à 16 h pour les débutants. Première séance le samedi 12 Septembre. S'inscrire auprès de Mme BERNARD tel. 45.67.80.32

## A NOTER DU NOUVEAU AU SUJET DES CARTES D'IDENTITE

Suite au décret N°87-362 du 2 Juin 1987, des mesures nouvelles sont applicables dès maintenant en matière de délivrance des cartes Nationales d'identité et de passeports : Toute personne faisant une demande de carte nationale d'identité ou de passeport devra se présenter personnellement à la Mairie munie des pièces suivantes :

- deux documents établissant son domicile (certificat d'imposition ou de non imposition, quittances d'assurance pour le logement, factures d'électricité, de gaz ou de téléphone)

quittances d'assurances familiales ou de sécurité sociale, titre de propriété ou contrat de location en cours de validité).

- un document comportant une photographie (carte nationale d'identité même périmée, passeport même périmé, permis de conduire, carte de combattant, carte d'identité professionnelle, carte d'identité militaire, titre de pension, permis de chasse avec photo).

- deux photos d'identité.

- un timbre fiscal correspondant à la demande.

D'autre part, il est prévu, début 1988, une informatisation des cartes nationales d'identité, portant empreinte digitale du demandeur.

10 H : Défilé des pompiers présidé par M.RICOU, Président départemental.

11 H 30 : Défilé des congressistes accompagnés par la fanfare de LA COURONNE au monument aux morts place PETITE-ROSSELLE avec dépôt de gerbe et remise de diplômes aux sociétaires.

12 H 30 : Apéritif d'honneur offert par le Conseil Municipal.

13 H : Banquet fraternel ouvert à tous. Prix du repas 120 F. S'inscrire auprès de M.GACHINOID Claude tel.45.97.96.44 avant le 10 Septembre 19871 dernier délai.

## CALENDRIER DES FETES

## SEPTEMBRE 87

### SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 :

Exposition de collections diverses.

### DIMANCHE 13 :

CONGRES DEPARTEMENTAL DE L'UNION FRATERNELLE DES ANCIENS MILITAIRES.

9 H 30 : Réception des congressistes par la section de MOUTHIERS à la Maison Pour Tous.

## ÉCOLES

Les enfants de l'école maternelle et du cours préparatoire remercient très vivement la MJC de MOUL-THIERS. C'est en effet, grâce à elle qu'ils ont pu bénéficier gratuitement, le 26 Juin dernier, d'un spectacle de marionnettes de très grande qualité.

## VISITE DU FOYER RÉSIDENCE

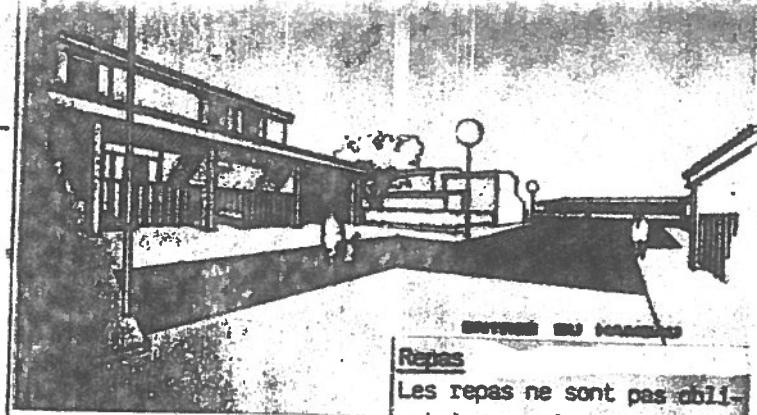
Vous avez pu lire dans la presse locale le compte-rendu de la visite de chantier du 11 Juillet. M. RATIER, Président de l'Office Public HLM de la Charente, M. BEAUSSET, Directeur, M. ARNAUD, Conseiller Général et des Maires et représentants des communes voisines avaient accepté de retarder leur départ pour le long week-end du 14 Juillet. De nombreux visiteurs ont apprécié la disposition et l'aménagement des logements. Le Club des Ainés, fidèle à ses habitudes, était présent et offrait les rafraîchissements.

La question qui revenait dans toutes les bouches était : mais combien cela va-t-il nous coûter ? En effet, les bruits les plus fantaisistes couraient depuis quelques temps. Les éléments ont donc été donnés permettant de remettre les choses au point. Les voici :

Ces prix s'entendent tout compris; loyers, charges, services collectifs, donc nets :

### Appartement type T1 :

(20,7m<sup>2</sup>) chambre équipée de kitchenette (2 plaques électriques, évier, frigo) + salle de bains : 2100F/mois



ENTRÉE DU FOYER

### Repas

Les repas ne sont pas obligatoires, mais peuvent être pris au foyer, pour :  
30F le repas de midi  
22F le repas du soir  
15F le repas allégé  
10F le petit déjeuner.

### Autres tarifs:

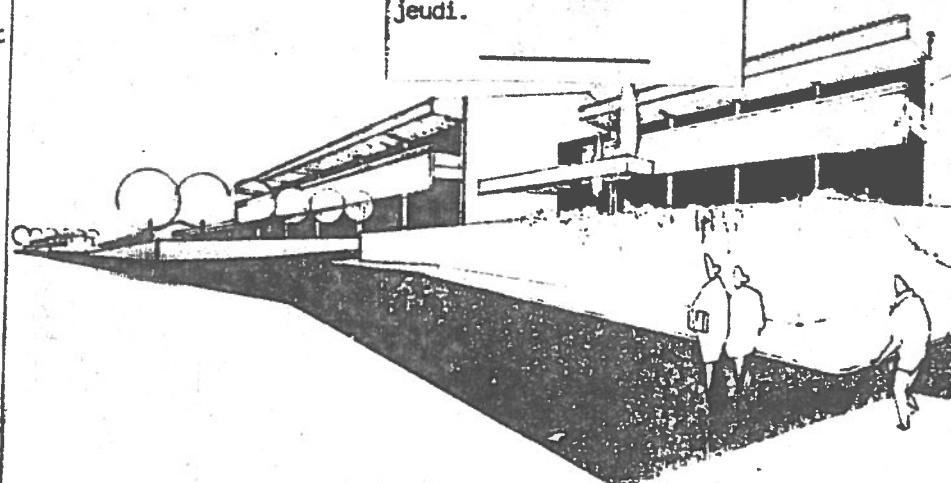
Garage : 100F/mois  
Garde-meuble: 50F/mois et par meuble le 1er mois étant gratuit.

Personnes extérieures à la commune : un forfait de 200F /mois supplémentaire sera demandé pendant 2 ans.

### Hébergement temporaire :

Un appartement T1 sera réservé aux personnes désirant provisoirement vivre au foyer-résidence pour quelques jours ou quelques semaines, au prix de 200 F par jour, petit déjeuner compris.

Nous espérons que ces précisions vous seront utiles. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions s'adresser à la Mairie de préférence le jeudi.



ENTRÉE DU P.P.A.



## DU CÔTÉ DE KOUDougou

Kobabi et sa troupe sont en France depuis le 7 mai et comme vous le savez, le début de son séjour a été marqué par l'incendie de son fourgon. La souscription lancée auprès des adhérents de l'association a permis de remplacer le véhicule. Il faut en effet compter dans notre association plusieurs groupes ayant chacun leur activité : L'INGEVILLE (Vendée), FEDOC (Vienne), un groupe breton, un groupe belge, un autre à ANNECY, à LYON et à MONTPELLIER.

Outre les envois de matériel, les actions sur place à KOUDougou ont permis : 1<sup>o</sup>) de clôturer le terrain agricole, d'y faire un fossé avec une pompe, de fabriquer des diguettes pour retenir la terre, d'y bâtir un hangard; d'acheter des ânes, charrois, remorques. 2<sup>o</sup>) de construire des bâtiments scolaires : trois classes, une cantine, des sanitaires, une maison de gardien et de faire une aire de jeux.

3<sup>o</sup>) de planter l'ensemble du terrain de plus de 400 arbres fournis par l'état burkinabé.

4<sup>o</sup>) de louer des maisons pour y installer l'atelier de couture, l'imprimerie, la mécanographie, la menuiserie, la bibliothèque et la pharmacie.

J'ai pu constater que le fonctionnement est assuré par les habitants du village, membre de l'association.

Cette façon de fonctionner est très appréciée par les autorités que j'ai pu rencontrer pendant mon court voyage de huit jours, Préfet, Ministre du Travail, hauts fonctionnaires de l'Agriculture, la Culture, l'Education, ce qui a permis d'obtenir la nomination de 2 enseignants burkinabé sur notre école Benénooma. J'y ai rencontré un groupe de 12 professeurs d'élèves du ZEP bâtiment de POITIERS un groupe d'un ZEP carrières sanitaires et sociales, un groupe d'élèves de lycée agricole. Tous ces groupes passaient des vacances besogneuses et utiles. Malheureusement, notre association a été endeuillée par un accident de voiture où 2 jeunes filles ont trouvé la mort sur la route de Bobodioulasso. Ce drame affreux nous a terriblement marqué et les parents de ces jeunes vivent un véritable cauchemar que nous avons essayé d'atténuer par notre sollicitude. Le Ministre burkinabé de l'Education Nationale et celui



du travail nous ont également envoyé un télex de soutien en ces termes : "évenement nous concerne tous. Profonde compassion en cette douloureuse occasion"

Il est très dur d'admettre que nos actions, toutes bénévoles, au cours desquelles tous les participants ne ménagent ni leurs efforts ni leur argent puisent être marquées d'une telle injustice.

Cependant, après le premier découragement, nous sommes tous décidés à continuer cette tâche difficile mais exaltante.

DEPOT LEGAL SEPTEMBRE 1987

